

Decolonizing the Moroccan Archive - La décolonisation des archives marocaines
French Translation

Yasmine : Bonjour, je m'appelle Yasmine Benabdallah. Je suis une cinéaste et artiste visuelle du Maroc. Je travaille principalement autour de questions de mémoire, d'Histoire, d'archives et de rituels. J'explore les questions du corps et de l'intimité dans notre relation à la dépossession de notre Histoire.

Rim : Bonjour, je m'appelle Rim Mejdj. Je suis également cinéaste, réalisatrice, productrice et commissaire d'exposition. Je travaille autour des questions de la mémoire collective et des bouleversements causés par la modernité et le colonialisme dans les pratiques et pensées culturelles marocaines.

Y : Rim et moi sommes collègues, mais aussi amies, et nous avons pensé avoir cette conversation pour discuter de la pratique cinématographique à travers notre expérience dans un espace comme le Maroc où les archives ont été effacées, et où nous avons été et continuons d'être dépossédés de notre Histoire. Ainsi, la majeure partie de cette conversation tentera d'explorer et d'exprimer la rupture avec ces archives, que nous ressentons dans nos intimités et nos corps, archives qui devraient être rendues en notre possession. Voici donc une introduction à toutes ces idées.

R : Oui, et à travers notre travail ensemble, la question des archives prend une grande place dans nos pratiques personnelles, mais aussi dans notre travail collaboratif sur différents projets. Cela a commencé par une évaluation de la situation des archives au Maroc. Nous pouvons alors vous donner un aperçu des institutions marocaines qui sont responsables des archives. Nous avons le CCM, le Centre Cinématographique Marocain, qui est le principal organisme de financement du cinéma, ainsi que l'organisme administratif qui délivre les autorisations de tournage, etc. Il y a quelques années, le centre a essayé en vain de créer une cinémathèque marocaine qui contiendrait du contenu audiovisuel marocain, et faute de financement, mais aussi à cause de divers problèmes bureaucratiques, le projet s'est arrêté. La deuxième institution est la SNRT, qui est une chaîne nationale de la télévision et de la radio, avec toutes ses antennes régionales. Elle détient des archives depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Nous avons les Archives du Maroc, qui a été fondée en 2012 et qui est la principale institution chargée de centraliser les archives, non seulement les archives audiovisuelles, mais tous types d'archives. Et nous avons des institutions indépendantes comme la Cinémathèque de Tanger, qui est en fait unique au Maroc, en ce qui concerne les archives audiovisuelles. Yasmine, tu as travaillé avec la Cinémathèque de Tanger. Pourrais-tu nous en parler un peu, de leurs défis et de leurs préoccupations?

Y : Je pense que ce qui est intéressant dans le paysage archivistique marocain est qu'il y a d'abord la question de l'entretien et de s'assurer d'avoir des espaces pour la conservation des archives, et ensuite il y a la question de l'accès. La Cinémathèque de Tanger, étant le seul espace de cinéma indépendant au Maroc, se pose beaucoup de questions à ce sujet. La cinémathèque a des archives cinématographiques assez importantes, et a aussi des collections privées d'images qui leur ont été concédées. Ils essaient donc actuellement de comprendre comment ils donnent accès à ces archives, pour qu'elles soient soit consultables, soit même utilisées dans le cadre de projets, mais ils sont aussi confrontés à un grand labyrinthe de questions de légalité, et de textes juridiques qui pourraient régir les questions de droits. Et c'est une grande question dont nous avons discuté avec toi Rim, qui est la question de l'accès. Il y a très peu d'informations disponibles en ligne en général, en termes d'institutions au Maroc, ce qui ne convient pas à un pays où la mobilité est toujours un problème et la plupart des institutions se trouvent dans la capitale Rabat. Et le manque d'accès n'est pas aidé par les textes juridiques dont nous disposons, qui s'avèrent être très incomplets, que ce soit sur la consultation ou encore sur le statut et l'utilisation de l'archive dans les travaux artistiques ou de recherche. Ces textes juridiques sont souvent restés

inchangés depuis la colonisation, et se trouvent être des vestiges de ce système, où le statu quo a été volontairement maintenu par les pouvoirs en place, ne faisant qu'aggraver l'aliénation du peuple marocain de notre histoire, de notre savoir. Et pour couronner le tout, le manque de communication et de collaboration entre les différentes institutions. Donc en termes de juridiction, leurs missions à l'origine se chevauchent, ce qui est très déroutant, car lorsque vous vous adressez à une institution, elle peut dire que ça n'en va pas de leur juridiction mais celle d'une autre, et elles peuvent jouer à cette sorte de jeu de ping-pong, t'envoyant de l'une à l'autre, et facilement tu peux te perdre et être découragé.e par les différents systèmes bureaucratiques qui sont en place. Mais nous voulions aussi reconnaître que la décolonisation de l'archive ne passe pas seulement par le travail avec nos institutions ici, mais aussi avec les institutions occidentales et les collectionneur.se.s privé.es occidenta.les.ux qui sont présents ici, et je sais que tu en as fait l'expérience, donc peut-être que tu voudrais explorer ça un peu.

R : À travers notre conversation, une des choses principales que nous avons à faire est vraiment de dénoncer le manque de travail en termes de restitution d'abord de nos archives tenues par les institutions européennes, qui la plupart du temps refusent de rendre les archives, voire de donner une copie. Dernièrement, c'est arrivé avec les Archives du Maroc. L'institution a demandé des archives appartenant à Abdelkrim El Khettabi, figure très importante de la résistance marocaine contre la colonisation espagnole, et leur demande a été refusée. Les archives étaient tenues par la France, et iels ont refusé de les rendre, après trois mois de négociations. L'autre problème est en fait ce que tu as dit, ce que j'appelle le tourisme archivistique, où certaines personnes occidentales créent ou héritent de collections privées d'archives, voire accèdent aux archives publiques et considèrent ces archives comme leur propriété, oubliant qu'elles appartiennent au peuple marocain tout d'abord, et qu'il s'agit d'un bien public et ce problème du statut de l'archive, qu'est-ce que la propriété matérielle versus la propriété réelle, la propriété symbolique, est très présent. Je vais donner très brièvement un exemple auquel nous avons été confronté.e.s lorsque nous travaillions sur le programme Ch[a]rita, qui est un festival qui se déroule dans l'espace public, et qui aborde des questions de mémoire collective, d'Histoire et de notre relation avec l'Histoire. Un.e de nos artistes en résidence cherchait des images d'archives autour de la question de l'esclavage au Maroc de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, et lorsque j'ai contacté un homme qui est responsable d'un grand fonds d'archives à Marrakech, une collection privée, il a refusé de nous donner accès à nous et à l'artiste, disant que cela lui appartenait, pas à nous, que c'était sa propriété. Cela nous a donc conduit pour la prochaine édition de Ch[a]rita en 2021, à créer ce cycle d'archives décoloniales, où avec mes collègues Francesca Masoero et Nouha Ben Yebdri, nous t'avons invité Yasmine à cette conversation, avec le directeur des Archives du Maroc, autour des processus de décolonisation des archives, le rôle des institutions, des artistes, les problèmes de l'accès. Nous espérions vraiment qu'une potentielle collaboration horizontale entre nous artistes et chercheur.se.s et institutions pourrait avoir lieu. Mais souvent nos questions étaient écartées et on nous disait que ces questions étaient déjà prises en considération. Nous avions cette frustration, et nous la gardions en tête, et c'est pourquoi nous avons commencé à parler d'un manifeste, sur la façon dont nous pouvons agir et changer les choses en tant qu'artistes et en tant que chercheur.se.s. Ce manifeste, Yasmine, nous l'avons pensé comme vraiment un appel à l'action, plutôt que des mots.

Y : Je pense vraiment que cette discussion avec le directeur des Archives du Maroc a été un catalyseur pour nous, parce que nous sommes arrivées avec de grands espoirs, et comme nous l'avons dit, une grande partie a été rejetée. Il y avait clairement, si ce n'est un désaccord, clairement un manque de volonté de la part de l'institution de construire quelque chose ensemble. Donc, je pense que dans la longue tradition des manifestes, il y avait ce besoin de collaborer et aussi le sentiment que beaucoup d'artistes et de chercheur.se.s ont une frustration commune en ce que les institutions pourraient faire, donc le manifeste est venu comme cette idée d'un texte très concret qui demande une action des institutions. Les défis auxquels nous sommes confronté.e.s avec ce manifeste trouvent en fait écho dans

cette conversation que nous avons en ce moment-même, car elle s'adresse à une plateforme basée au Royaume-Uni, et nous essayons donc également de comprendre comment nous pouvons parler d'un acte décolonial tout en recherchant le soutien d'institutions étrangères, ou d'institutions occidentales. Cela est principalement dû au manque de soutien institutionnel ici au Maroc, mais c'est toujours une grande question que nous nous posons, comment nous pouvons prendre possession et assurer l'opacité, sans alimenter les perceptions néocoloniales du Maroc. Donc, l'une des choses auxquelles nous avons pensé est la langue. Alors que cette conversation que nous avons en ce moment est en anglais, une de nos grandes intentions est de produire un texte, que le manifeste soit en darija ou en arabe, et donc pour cela il y a aussi un appel ouvert que nous essayons de lancer, afin d'assurer la participation d'artistes et de chercheur.se.s, mais aussi d'autres citoyen.ne.s marocain.e.s qui sont impacté.e.s à un niveau viscéral par cette rupture. Nous prévoyons donc d'écrire le manifeste au travers d'ateliers collectifs, pour qu'il soit représentatif de nos voix ensemble, mais pour aujourd'hui et pour cette conversation, nous avons pensé que ce serait une belle occasion de parler déjà de quelques exemples de demandes que nous avons en tête pour le manifeste. Les premières sont des demandes que l'on a pensé adresser au CCM, le Centre Cinématographique Marocain, étant nous deux des personnes qui travaillent dans le cinéma. Une minute de film, en ce moment, coûte 7500 MAD, ce qui signifie qu'une fois que vous avez dépassé tous les obstacles d'accès et de consultation et que vous avez réellement pu accéder à l'archive, vous devez payer l'équivalent d'environ 700 € pour une minute de film, ce qui est insensé. Pour information, en France, à l'INA, qui est leur organisme d'archives, vous payez 150 € la minute, donc le coût au Maroc est cinq fois celui de la France, ce qui n'a aucun sens quand on compare les sources de revenus au Maroc, ou les fonds même pour les films. Une de nos suggestions est donc de créer un tarif à la minute en fonction du budget du film, avec un prix minimum raisonnable, sachant que la conservation des archives est coûteuse. On comprend tout cela, mais il faut quand même adapter le prix au budget du film, surtout venant de l'organisme qui finance les films marocains. Nous avons aussi pensé à un fonds spécial d'archives disponible gratuitement et en ligne, puis pour consulter les archives qui ne sont pas disponibles en ligne, il faudrait qu'elles soient accessibles à tou.te.s gratuitement. L'utilisation est un sujet dont il faut parler après coup, mais la consultation doit être gratuite. Et une dernière chose que nous pensions leur demander est de publier un répertoire en ligne de toutes les archives disponibles, car à l'heure actuelle, il est très difficile de savoir où chercher quelle archive, savoir laquelle est disponible, laquelle est détériorée ou en cours de restauration, et ce sont des informations qui devraient être disponibles pour nous tou.te.s. La deuxième chose à laquelle nous avons pensé est de demander de centraliser tous les types de fonds d'archives au sein d'une même institution, et ce serait formidable si cela pouvait être les Archives du Maroc car c'est le but principal et la mission de cette institution, et c'est surtout pour éviter les labyrinthes bureaucratiques, ou éviter les conversations qui, de manière très similaire à la conversation que nous avons eue, font face à la réponse "ça n'en va pas de notre juridiction". Cette institution peut alors avoir des centres régionaux dans tout le Maroc pour rendre l'archives plus accessible et disponible, qui pourraient être tous reliés entre eux. Ensuite, il y a quelques autres réflexions que nous avons eues, et peut-être que Rim tu voudrais en parler.

R : Aussi l'une des principales choses à laquelle nous avons pensé et qu'il serait important de demander dans le manifeste est d'exiger la création d'un fonds d'archives lié aux années de plomb, qui s'étendent de la fin des années 60 au début des années 90, où le régime politique au Maroc était violent et répressif envers les libertés en général, et l'Instance d'équité et de réconciliation exigeait déjà la création de ce fonds. Le dernier point est vraiment de réfléchir à nos relations diplomatiques avec les pays ex-colons, car nous ne pouvons pas continuer des amitiés et des alliances lorsque les demandes de récupération et de restitution de nos propres archives ne sont pas satisfaites. Tant qu'il n'y aura pas de réelle pression diplomatique, ni la France ni l'Espagne ni d'autres pays ne rendront nos archives. Nous voulons prendre ce manifeste et faire entendre nos voix dans des organisations internationales comme l'UNESCO pour intervenir dans ce processus qui semble prendre des années et des années. Nous pensons que ce sont

toutes des graines pour de futures réflexions et conversations avec les personnes concernées par ce problème. Nous espérons que dans le cadre de nos ateliers et plus encore, nous pourrons nous inspirer et inspirer d'autres communautés dans d'autres pays qui ont été dépossédées de leurs archives.

Y : C'est notre espoir. Nous espérons que cette conversation a été instructive. Ce n'est vraiment que le début de notre processus ici, et nous essayons d'impliquer davantage de personnes, mais nous espérons vraiment que cela pourra, grâce à cette plateforme Screen Worlds, être non seulement une inspiration, mais être le début d'appels réels pour agir. Merci Rim !

R : Merci Yasmine, c'était superbe !